

**CORBEILLE DE PAIN LAC ST-LOUIS**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2026**

**CORBEILLE DE PAIN LAC ST-LOUIS**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2026**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4 - 5
Bilan	6
Résultats	7
Évolution de l'actif net	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 11

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de  
CORBEILLE DE PAIN LAC ST-LOUIS

### *Opinion*

J'ai effectué l'audit des états financiers CORBEILLE DE PAIN LAC ST-LOUIS (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Mes responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à mon rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de mon rapport.



**Ron Fishman, CPA auditeur**

Montréal, Québec  
Le 1er juin 2026

## ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

## **ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

# CORBEILLE DE PAIN LAC ST-LOUIS

## BILAN

Au 31 mars 2026

Page 6  
2025

	2026	2025
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	\$ 38,969	\$ 192,500
Dépôts à terme (Note 3)	217,138	-
Taxes de vente et autres à recevoir	5,208	1,799
	<u>261,315</u>	<u>194,299</u>
<b>IMMOBILISATIONS - (Note 4)</b>	<u>12,326</u>	<u>5,778</u>
	<u>\$ 273,641</u>	<u>\$ 200,077</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Fournisseurs et frais courus	\$ 25,093	\$ 18,944
Subventions différées (note 5)	182,976	120,627
	<u>208,069</u>	<u>139,571</u>
<b>ACTIFS NET</b>		
<b>INVESTIS EN IMMOBILISATIONS</b>	12,326	5,778
<b>NON AFFECTES ACTIFS NETS</b>	<u>53,246</u>	<u>54,728</u>
	<u>65,572</u>	<u>60,506</u>
	<u>\$ 273,641</u>	<u>\$ 200,077</u>

Les notes d'accompagnement font partie intégrante de ces états financiers

Approuvé au nom de conseil d'administration

\_\_\_\_\_ Administrateur

\_\_\_\_\_ Administrateur

# CORBEILLE DE PAIN LAC ST-LOUIS

## RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2026

Page 7

	2026	2025
<b>PRODUITS</b>		
CCSMTL PSOC	\$ 128,359	\$ 125,822
CCSMTL DRSP	59,007	44,000
Emploi été Canada	14,387	13,425
Partage Action de L'Ouest de L'île	28,000	23,000
Fondation Jeanne Esther	20,000	20,000
Municipalités de L'Ouest-de-L'Île	27,552	20,128
Ville de Montréal	37,145	27,050
Carrefour Solidaire	20,090	19,000
Fondation Tenaquip	10,000	10,000
Table du Quartier Nord de l'Ouest de l'île	10,000	-
MAPAQ	11,477	-
PME Ouest de l'île	2,500	-
Revenus des programme	89,495	60,718
Centre alimentaire communautaire du Canada	4,250	1,250
Dons et collectes de fonds	37,575	18,894
Assurance Ecclesiatical	-	25,000
Le revenu d'intérêts	3,423	1,155
	<u>503,260</u>	<u>409,442</u>
<b>CHARGES</b>		
Frais administration et autres	2,414	1,735
Automobile et transport	10,784	6,518
Communications et informatique	9,347	6,452
Assurance	3,657	4,354
Mobilier et équipement	8,244	9,668
Produits et fournitures alimentaires	83,654	50,859
Développement professionnel	4,160	280
Honoraires professionnels	38,022	41,279
Loyer	16,399	20,163
Salaires et avantages sociaux	300,818	247,822
Subvention (Fonds alloués à la Carte Proximité)	17,500	7,500
Amortissement du véhicule	3,195	2,476
	<u>498,194</u>	<u>399,106</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>\$ 5,066</u>	<u>\$ 10,336</u>

Les notes d'accompagnement font partie intégrante de ces états financiers

## CORBEILLE DE PAIN LAC ST-LOUIS

### ÉVOLUTION DE L'ACTIF NETS

Exercice terminé le 31 mars 2026

Page 8

	Investissements		<b>2026</b>	2025
	en	Non	<b>Total</b>	
	immobilisations	affectés		
<b>SOLDE AU DEBUT</b>	\$ 5,778	54,728	\$ <b>60,506</b>	\$ 50,170
Excédent (déficit) des produits sur les charges	(3,195)	8,261	<b>5,066</b>	10,336
Acquisition d'immobilisations	9,743	(9,743)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	\$ <u>12,326</u>	\$ <u>53,246</u>	\$ <u><b>65,572</b></u>	\$ <u>60,506</u>

Les notes d'accompagnement font partie intégrante de ces états financiers

# CORBEILLE DE PAIN LAC ST-LOUIS

## FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2026

Page 9

	2026	2025
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	\$ 5,066	\$ 10,336
Elément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	3,195	2,476
Augmentation des subventions différées	<u>62,349</u>	<u>76,627</u>
	70,610	89,439
Variation des éléments du fonds de roulement		
Taxes de vente et autres à recevoir	(3,409)	3,381
Fournisseurs et frais courus	<u>6,149</u>	<u>(5,450)</u>
	<u>70,610</u>	<u>87,370</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	<u>(9,743)</u>	<u>-</u>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>63,607</b>	<b>87,370</b>
<b>TRÉSORERIE AU DEBUT</b>	<u>192,500</u>	<u>105,130</u>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>\$ <u>256,107</u></b>	<b>\$ <u>192,500</u></b>
<b>REPRÉSENTÉE PAR:</b>		
Encaisse	\$ 38,969	\$ 192,500
Dépôts à terme	<u>217,138</u>	<u>-</u>
	<b>\$ <u>256,107</u></b>	<b>\$ <u>192,500</u></b>

Les notes d'accompagnement font partie intégrante de ces états financiers

# CORBEILLE DE PAIN LAC ST-LOUIS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2026

Page 10

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS

CORBEILLE DE PAIN LAC ST-LOUIS est un organisme à but non lucratif constitué selon la partie 3 de la Loi sur les compagnies du Québec, le 1 novembre 2007. Sa mission principale à améliorer la sécurité alimentaire des personnes en situation de vulnérabilité.

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Constatation des produits:

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations:

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous:

	Méthodes	Taux
Véhicule	Amortissement dégressif	30 %

### 3. DÉPÔTS À TERME

Dépôt à terme avec une taux de d'intérêt de 3.25%, venant à échéance le 4 juillet, 2028.	\$ 78,000
Dépôt à terme avec une taux de d'intérêt de 3.0%, venant à échéance le 4 février, 2027.	60,715
Dépôt à terme avec une taux de d'intérêt de 2.2%, venant à échéance le 4 septembre, 2026.	75,000
Le revenu d'intérêts courus	<u>3,423</u>
	<u>\$ 217,138</u>

**CORBEILLE DE PAIN LAC ST-LOUIS**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**

Exercice terminé le 31 mars 2026

Page 11

**4. IMMOBILISATIONS**

	Coût	Amortis- sement cumulé	2026 Valeur comptable nette	2025 Valeur comptable nette
Véhicule	\$ <u>33,807</u>	\$ <u>21,481</u>	\$ <u>12,326</u>	\$ <u>5,778</u>

**5. SUBVENTION DIFFÉRÉES**

Solde au debut	\$ 120,627
Montants comptabilisés en produits au cours de l'exercice	(120,627)
Montants différées au 2025-2026	<u>182,976</u>
Sold à la fin	\$ <u>182,976</u>